Patrimoines en révolution en Côte-d'Or, Détruire Créer Protéger.

Journée d'études du 24 novembre 2017

Cette journée d'études se propose d'aborder les différentes acceptions parfois ambivalentes de la notion de patrimoine au cours de la Révolution française, en Côte-d'Or comme ailleurs. Fille des Lumières, la Révolution revendique une vocation éducatrice et culturelle, une vocation où se côtoient tant la création artistique que la destruction et aussi la sauvegarde des patrimoines. Créatrice, la Révolution promeut un nouvel ordre social et culturel par la poursuite du rêve architectural de la cité idéale, de projets utilitaires comme les temples de la Raison, de l'Être suprême ou de la Vertu, par la réalisation des décors des fêtes révolutionnaires ou l'aménagement des assemblées où se réunissent les nouveaux corps administratifs. Régénératrice, comment la Révolution française peut-elle s'accommoder d'un passé, même culturel, marqué par l'infamie de l'arbitraire, de la féodalité et de la superstition ? Le décret du 14 Août 1792 sur la suppression des signes de la féodalité, la destruction des emblèmes de la royauté », l'iconoclasme et la déchristianisation, le « Vandalisme » dénoncé par Grégoire puis les mesures nombreuses et successives qui sauvegardent de la destruction, les biens culturels désormais entendus comme un patrimoine collectif confié à l'attention de la Nation au nom de l'intérêt général, sont autant de traductions significatives d'une certaine ambivalence révolutionnaire. Le patrimoine privé, le patrimoine familial, les biens nationaux et leur aliénation, les biens des suspects et les décrets de ventôse ainsi que leurs suites thermidoriennes (largement influencées par le député de la Côte-d'Or Oudot), les biens communaux et les questions relatives à leur partage sont encore autant de pistes que les contributeurs sont invités à explorer dans la richesse des fonds d'archives.

Les propositions de communication accompagnées d'un résumé d'une dizaine de lignes peuvent être adressées avant le 1er mars 2017 à Frank Laidié (flaidie@univ-fcomte.fr), ou à Claude Farenc (claude.farenc@wanadoo.fr), ou au Comité pour l'histoire de la révolution française en Côte-d'Or, Archives départementales de la Côte-d'Or, 8 rue Jeannin, 2100 Dijon.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL POUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION EN CÔTE-D'OR